



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Lundi 7 Octobre 2019

Etaient présents : 7

Christine MEGEVAND, André VESIN, Laurent REY, Christophe CLAEYS, Rémi JOMARD, Jean Claude RUFFON, Gérard THOMASSON

Excusés : 3

Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Jean Paul LE MANACH,

Ont donné procuration : 0

Date de la convocation du conseil municipal : 02/10/2019

COMMISSIONS

VOIRIE

Les travaux de l'Allée des Alouettes sont quasiment terminés et ils ne restent que le marquage au sol à finaliser.

Les éclairages sont en cours de positionnement et les horloges nécessaires à l'extinction mises en service, sans pour autant que la demande ait été faite. Apparemment, l'extinction des feux s'opère déjà la nuit mais les heures d'extinction restent à définir, et il convient d'informer la population.

Le nettoyage, balayage, des trottoirs, et des voiries communales, sera fait une fois que les élagages et tonte auront été finis sur les routes avoisinantes.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Le terrain à acquérir pour la réalisation de l'école à Andilly représente une surface 1270 m² à 80€/m² ; soit un coût légèrement supérieur à 100 000€.

La convention scolaire avec Andilly s'est achevée en fin d'année scolaire dernière et est en cours de rédaction. Une assistante pour le périscolaire, Mme Travail, a été engagée par la commune d'Andilly, pour gérer le périscolaire. La nouvelle convention prendra en compte le salaire de cette nouvelle employée.

Le transport scolaire a été réorganisé, ce qui rallonge encore le temps de transport des collégiens habitant Saint-Blaise. Une réunion est prévue le 17 octobre prochain, pour remettre à plat cette problématique.

ASSOCIATIONS

L'Assemblée générale des Oursons a eu lieu le vendredi 13 septembre 2019.

Le samedi 26 octobre aura lieu la fête de l'automne, organisée par Saint-Blaise en Fête. Les Oursons et Saint Blaise en Fête se retrouvent le 12 octobre pour le ramassage des pommes. L'assemblée générale de Saint-Blaise en Fête aura lieu le vendredi 6 décembre prochain.

Le dimanche 6 octobre dernier a eu lieu le pot de remerciement pour le festival des musiques, à Cruseilles.

URBANISME

RAS

COMMUNICATION

Deux rencontres ont eu lieu avec Thibaut Brand concernant le futur bulletin municipal.

Un devis complémentaire a été effectué pour la réalisation du plan de la commune, pour 1920€ TTC. Ce plan sera mis dans le bulletin municipal et sera fourni en version vectorielle, à très haute définition, pour la réalisation ultérieure de panneau de signalisation. Le devis a été accepté, après concertation avec madame le maire et vérification des tarifs en vigueur.

Une charte graphique a été soumise par Thibaut Brand, pour la réalisation du futur bulletin et montré aux membres du conseil.

BATIMENTS

La salle des fêtes est désormais finie et la première location depuis les travaux a été enregistrée. Certaines portes intérieures ne ferment pas bien et devront être réglées.

Le cabinet d'Architecte Desvallées n'a toujours pas répondu quant au suivi des travaux du bassin de Saint-Blaise.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 24 novembre prochain.

Un mail sera envoyé aux membres du CCAS, pour la préparation du cadeau de fin d'année.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

La prochaine réunion du syndicat mixte du Salève aura lieu le mardi 15 octobre 2019 à Collonges Sous Salève.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

La bibliothèque est en recherche de solutions, suite à des horaires d'ouvertures plus large au public et par conséquent moins pour les scolaires.

L'office de tourisme va organiser une série d'animations ayant pour objet les découvertes insolites du patrimoine

POINTS / QUESTIONS DIVERSES

11 Novembre : On prévoit une cérémonie dans l'après-midi, comme les années précédentes.

Problème de bouche à incendie du Mont-Sion : le problème devra être réglé à la fin

Démission de l'employé municipal : l'employé communal a décidé de retourner dans sa région d'origine, à Chaumont sur Marne. La commune de Villy nous a informé de cette décision dans l'été.

Remplacement des gouttières de la salle des fêtes : une inattention a été commise lors de la signature du devis et des gouttières en cuivre ont donc été montées. Le zingueur avait préconisé des chéneaux en cuivre contrairement à ce qui avait été demandé, car il aurait fallu changer les chéneaux en cuivre qui restaient sur cette façade, pour des problèmes de raccordement, cuivre/tôle.

Vœux de la mairie : la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 17 janvier 2020.

Prochaine réunion : Lundi 4 novembre 2019